

La morphologie écrite du nombre nominal

Résultats

Dans les parties précédentes, nous avons cité plusieurs études qui décrivent et analysent l'acquisition et la mise en œuvre de la morphologie écrite du nombre nominal des enfants français. Ces études plaident en faveur d'une compréhension et d'une production précoce de l'accord nominal en nombre, mais elles suggèrent également une évolution complexe que suit l'acquisition de ce domaine. En suivant une méthodologie différente de celle des recherches mentionnées auparavant, nous ne pourrions nous prononcer que sur le traitement de l'accord en production écrite libre en français L2. Cependant, il nous semble possible de faire un certain nombre de parallèles entre le domaine du français L1 et celui du français L2 en ce qui concerne la morphologie écrite du nombre nominal.

Le tableau suivant illustre bien le fait que le marquage du pluriel nominal est précocement maîtrisé par les apprenants chinois, puisque la plupart des noms apparaissant dans des contextes au pluriel, le nombre est marqué par le morphème *-s* ou *-x*, et que cela vaut pour les trois stades. Déjà au stade initial, celui où se trouvent les étudiants qui ont suivi une année d'études de français et représentent un niveau linguistique élémentaire, le pourcentage d'accord correct est 89.6%.

Aux stade 2 et stade 3, le pourcentage correct du marquage du nombre augmente, d'une manière assez faible, jusqu'à respectivement 90.2% et 91%. Ainsi, les taux de réussite sont pratiquement les mêmes au stade 3 qu'au stade 1 et au stade 2. Autrement dit, le profil développemental reste très faible entre le niveau initial et le niveau assez avancé. L'hypothèse susceptible d'expliquer ce fait est que, après deux ans ou trois ans des études de français, les étudiants de L3 et de L4 sont en mesure de produire le texte avec une structure syntaxique compliquée et un lexique assez riche. L'essentiel de leur attention est sans doute capté par, d'une part, la détermination du contenu du texte et, d'autre part, la détermination de l'orthographe du mot et sa réalisation graphique. Comme ces deux éléments mobilisent la plus grande part de l'attention, les étudiants

ne disposent pas à un certain moment d'une capacité attentionnelle suffisante pour mettre en œuvre les marques du pluriel.

Tableau 25. L'accord nominal en nombre dans la totalité des contextes au pluriel

Stade	Contextes nominaux pluriels	Mots types	Occurrences marquées avec -s/-x	Pourcentage de noms marqués
Licence 2	271	42	243	89.6%
Licence 3	195	39	176	90.2%
Licence 4	269	41	245	91%

Cette évolution restreinte dans le domaine de l'accord nominal du nombre est également observée chez les apprenants suédois en français L2 (voir, par exemple, Hedbor & Ågren, 2006 ; Ågren, 2005). Les chercheurs ont recueilli les données auprès des apprenants suédois de quatre niveaux différents : 1^{ère}, 2^e, 4^e et 5^e année de français. De plus, les écrits d'un groupe des lycéens français au troisième ont été choisis comme groupe de contrôle. En ce qui concerne le taux de réussite, le stade 3 ne se distingue pas du stade 1 et du stade 2. Un changement a eu lieu au stade 4 avec un taux de réussite 96%, qui est déjà très proche de celui du groupe contrôle français. Autrement dit, avec 5 ans d'études de français, les élèves suédois ont un accord en nombre nominal quasi correct. Mais d'une manière globale, l'évolution reste toujours restreinte entre le stade 1 et le stade 4. Notons que le pourcentage d'accords corrects des apprenants chinois de la Licence 4 n'est que 91%, encore loin de celui du groupe contrôle français.

Ågren a également constaté une augmentation nette des occurrences au pluriel et notamment des noms types entre le stade 1 et le stade 4. Quant aux étudiants chinois de notre corpus, les contextes pluriels augmentent en fonction de niveaux différents mais les noms types restent toujours restreints. Cela s'explique probablement par la nature de notre tâche d'écriture, qui concerne la reconstitution d'un texte de source.

Tableau 26. L'accord nominal en nombre dans la totalité des contextes au pluriel chez les apprenants

suédois (Ågren, 2005)

Stade	Contextes nominaux pluriels	Mots types	Occurrences marqués avec -s/-x	Pourcentage de noms marqués
1	65	33	58	89%
2	224	89	198	88%
3	317	99	294	93%
4	282	93	272	96%
Contrôle	318	100	307	97%

Un autre élément qu'il faut faire mentionner ici, c'est les différences individuelles existant à tous les stades acquisitionnels. Comme l'indique le tableau ci-dessous, il existe à chaque stade un nombre important d'étudiants qui n'ont jamais omis le morphème du pluriel, et qui ne l'ont omis qu'une seule fois.

Pour le groupe de la Licence 2, l'écart type prononcé (20%) met en lumière les différences individuelles assez importantes à ce niveau. Nous constatons que 23 étudiants sur 40 n'ont jamais omis -s ou -x dans un contexte au pluriel, ainsi que 9 étudiants ne l'ont omis qu'une seule fois. Néanmoins, les performances des étudiants L2-01-011 et L2-02-007 attirent également notre attention. Les deux scripteurs ont fait respectivement 4 omissions sur 7 contextes et 4 omissions sur 8 contextes. De plus, la variation du nombre de contextes au pluriel est grande. Aucune occurrence au pluriel n'est trouvée dans les textes des scripteurs L2-01-018 et L2-01-020, alors que le scripteur L2-01-03 au même niveau en produit 16.

Les mêmes phénomènes sont également observés chez les scripteurs de la Licence 3 et de la Licence 4, qui nous indique les différences individuelles présentées à ces deux niveaux. Néanmoins, bien que la diminution soit modeste, il est à noter que l'écart type diminue avec les stades acquisitionnels.

Tableau 27. Différences individuelles des omissions du pluriel nominal

(Légende : *appr. 0 omis.* : Le nombre d'apprenants sans omission ; *1 omis.* : le nombre d'apprenants avec une seule omission ; *2-3 omis.* : le nombre d'apprenants avec deux ou trois omissions, *3<* : Le nombre d'apprenants avec plus de trois omissions, % correct moyenne : la variation de pourcentage correct parmi les apprenants d'un même stade ; écart type : mesure la variation à l'intérieur de chaque stade)

Stade	Nombre de contextes	Appr. 0 omis	% Appr. 0 omis	Appr. 1 omis	Appr. 2-3 omis	Appr. 3 <	% correct moyenne	Écart types
Licence 2 (n= 40)	271	23	57%	9	4	2	89% (33%-100%)	20%
Licence 3 (n= 23)	195	9	39%	8	6	0	89% (67%-100%)	13%
Licence 4 (n=28)	269	15	52%	8	3	2	91%	15%

4.2.2.4.2. Discussion

Au travers d'une analyse quantitative, nous constatons que la morphologie écrite du nombre nominal est très prononcée dès le stade initial où le taux de réussite est déjà 90%. Cela met en évidence la production précoce du pluriel nominal chez les apprenants chinois. Cependant son développement entre les stades acquisitionnels n'est pas très marqué dans notre corpus. Et bien qu'en diminuant, la variation individuelle importante se présente à tous les stades. Toutefois, pour interpréter la nature des commissions de marques du pluriel commises par les scripteurs, il nous faut regarder les données de plus près.

Le tableau 28 illustre les mots non accordés produits par les étudiants de la Licence 2, ainsi que leurs contextes gauche et droite. Les 40 étudiants de L2 ont produit 269 formes nominales dans un contexte pluriel. Parmi elles, 242 ont été bien accordées en fonction du nombre. Observons que 5 omissions de la marque du pluriel sur 27 sont précédées d'un numéral. A première vue, l'on pourrait croire que ces 5 omissions pourraient être interprétées par le contexte (présence d'un numéral). Cependant, en regardant les données de tout le groupe, il s'avère que les apprenants de ce niveau ont aussi produit 45 occurrences où un nom précédé d'un numéral est bien accordé en nombre : le nom *an* précédé du numéral *six* est bien accordé dans toutes les 17 occurrences ; 16 occurrences sur 17 sont bien accordées pour le nom *frère* qui est précédé du numéral *deux* ; 12 occurrences sur 16 sont mises au pluriel pour le nom *recommandation* qui se situe après le numéral *trois*. Ainsi, il nous semble que ces 5 omissions relèvent d'un problème de vocabulaire. Par rapport au nom *recommandation*, les noms *an* et *frère* sont très fréquents et vus souvent sous leur forme du pluriel.

Tableau 28. Erreurs relevant de l'accord du nombre nominal commises par les apprenants de L2 et leur contexte

Scripteur	Contexte gauche	Mot non-accordé	Contexte droite
L2-01-002	ses deux frères sont {tout}_{tous}	{chevalier}_{chevaliers}	

L2-01-002	les autres	{chevalier}_ {chevaliers}	trouvent que...
L2-01-011	les	{chevalier}_ {chevaliers}	
L2-01-019	les	{chevalier}_ {chevaliers}	{vermail}_ {vermeils}
L2-01-008	{un}_ {une} troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L2-01-008	{Ce}_ {Cette} troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	{étaient}_ {était}
L2-02-007	une troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L2-01-017	un groupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L2-01-007	trois	{recommandation}_ {recommandations}	
L2-01-021	trois	{recommandation}_ {recommandations}	utiles
L2-02-002	trois	{recommandation}_ {recommandations}	
L2-02-011	trois	{recommandation}_ {recommandations}	
L2-02-008	Son père et deux	{frère}_ {frères}	ont allées...
L2-01-011	les	{conseil}_ {conseils}	de {pru_homme}_ {pru_QUOTE_hommes}.
L2-01-017	les	{conseil}_ {conseils}	
L2-02-010	les	{conseil}_ {conseils}	des {prudhommes}_ {prud_QUOTE_hommes}
L2-02-011	les	{conseil}_ {conseils}	des prud'hommes
L2-02-007	des	{armée}_ {armes}	
L2-02-007	les	{armée}_ {armes}	du chevalier vermeil
L2-01-011	des	{officier}_ {officiers}	étaient...
L2-01-014	ces	{couple}_ {couples}	ne que riraient

L2-02-009	des	{livre}_{livres}	de chevalier
L2-02-003	des	{feu}_{feux}	
L2-01-002	sa nouvelle	{armures}_{armure}	
L2-01-002	le	{pieds}_{pied}	
L2-01-005	un	{mots}_{mot}	de chevalier
L2-01-020	quelque	{choses}_{chose}	
L2-01-016	comme	{d_QUOTE_habitudes}_ {d_QUOTE_habitude}	

Un autre mot qui attire notre attention, c'est *chevalier*, nom au contexte pluriel le plus utilisé par les apprenants de L2 : 66 occurrences trouvées dans les textes écrits. Parmi elles, 8 omissions ont été commises par 6 apprenants. Plus précisément, chez les scripteurs L2-01-002 et L2-01-008, le nom *chevalier* revient non accordé à deux reprises sans apparaître sous sa forme correcte. Notons que le scripteur L2-01-008 a oublié d'accorder le mot *chevalier* lorsque ce nom se trouvait après le déterminant composé *une troupe de*. Ce type d'omission n'est pas un cas singulier : deux scripteurs L2-02-007 et L2-01-017 ont également omis de mettre la marque du pluriel *s* pour le mot *chevalier*, qui se situait après le déterminant composé *une troupe de* ou *un groupe de*. Ainsi, nous avons trouvé au total 4 omissions sur 24 lorsqu'il s'agit de l'accord du nom *chevalier*, et que ce nom se trouve après *une troupe de* ou *un groupe de*. Autrement dit, la moitié des omissions du morphème *s* pour le nom *chevalier* au contexte pluriel est liée à la présence du déterminant composé *une troupe de* ou *un groupe de*. Sans le déterminant le plus fréquent *les*, la présence du déterminant composé *une troupe de* ou *un groupe de*, même sémantiquement motivée, ne permet pas à certains scripteurs de garder la vigilance d'accorder le nom en termes de nombre.

Un phénomène particulier aux scripteurs de la Licence 2, c'est que certains apprenants ont choisi la forme du pluriel de noms, tandis que la forme du singulier est demandée par le contexte. Ici, il s'agit principalement des mots qui apparaissent souvent sous leur forme du pluriel : *mot*, *pied*, *chose*, etc. L'hypothèse la plus probable

susceptible d'expliquer ce fait est que ces scripteurs ne disposaient pas d'une capacité attentionnelle suffisante lors de la production écrite pour gérer la mise en œuvre de l'accord nominal, et que les formes les plus fréquentes ont ainsi été suremployées.

Pour les 23 apprenants de L3, ils ont produit au total 195 formes nominales qui se trouvaient au contexte pluriel. Nous pouvons constater que la proportion des noms au pluriel augmente, qui s'explique par le fait que les textes deviennent plus longs à ce stade. Cependant, le nombre de mots types reste au même niveau qu'au stade précédent. Parmi les formes nominales produites dans un contexte pluriel, 19 n'ont pas été bien accordées en termes de nombre. Et la plupart des erreurs sont interprétables à partir de l'analyse insuffisante du contexte.

Nous avons constaté la même difficulté liée au nom *chevalier* lors qu'il avait pour contexte gauche le déterminant composé *une troupe de* chez les apprenants de L3 que chez leurs camarades de L2. 22 occurrences concernant le syntagme nominal *une(la) troupe de chevalier(s)* ont été trouvées, et 8 ont été privées du morphème *s* pour le nom *chevalier*. Cependant, nous n'avons trouvé qu'une seule omission du morphème *s* pour le nom *chevalier* (sur 26) lorsqu'il se trouvait après les déterminants, tels que l'article indéfini *des*, l'article défini *les* et le déterminant possessif *ses*. Il est fort probable que certains apprenants ont été affrontés à une difficulté particulière quand le nom *chevalier* se trouvait après le déterminant composé *une troupe de*, contexte gauche inhabituel. Donc leurs ressources attentionnelles étaient surchargées par cette difficulté et cela leur empêchait de faire une analyse métalinguistique suffisante, qui aurait dû permettre la mise en œuvre de l'accord du nombre.

La difficulté liée à la présence de l'adjectif numéral revient également à ce stade. Étant donné l'absence du déterminant habituel, ainsi qu'une analyse insuffisante du contexte gauche, certains locuteurs ont omis de mettre le morphème *s* pour les noms qui se trouvaient après les numéraux *deux* et *trois*. Lors de la production des syntagmes nominaux, ils ne disposaient pas, nous semble-t-il, d'une capacité attentionnelle suffisante pour gérer l'application de l'accord nominal.

Tableau 29. Erreurs relevant de l'accord du nombre nominal commises par les apprenants de L3 et leur

contexte

Scripteur	Contexte gauche	Mot non-accordé	Contexte droite
L3-007	une troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L3-009	une troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L3-010	une troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L3-011	une troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L3-011	la troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L3-012	une troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L3-016	{un}_ {une} troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L3-017	{un}_ {une} troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L3-001	trois	{recommandation}_ {recommandations}	
L3-008	trois	{conseil}_ {conseils}	
L3-012	deux	{frère}_ {frères}	{meuraient}_ {mouraient}
L3-015	ses deux	{frère}_ {frères}	
L3-016	ses deux	{frère}_ {frères}	
L3-004	des	{autre}_ {autres}	{commençait}_ {commençaient}
L3-005	ses	{adieu}_ {adieux}	
L3-007	les conseil des	{prud_QUOTE_homme}_ {prud_QUOTE_hommes}	
L3-013	ses	{parole}_ {paroles}	
L3-015	les	{chevalier}_ {chevaliers}	Vermeil
L3-002	quelque	{choses}_ {chose}	

En ce qui concerne les performances des apprenants de L4, nous reconnaissons les tendances commentées aux stades précédentes : la difficulté liée particulièrement à la présence des locutions *une troupe de*, *un groupe de*, et *beaucoup de*, qui se trouvaient avant les noms à accorder comme contexte gauche. Notons que ces locutions marquent toutes la pluralité au niveau sémantique, cependant, cette indication ne permet pas à certains scripteurs de bien gérer l'application de l'accord nominal. La deuxième tendance concerne la présence des adjectifs numéraux comme contexte gauche du nom à accorder, dont nous avons déjà beaucoup parlé plus haut.

A un niveau individuel, le scripteur L4-019 attire notre attention, qui semble en difficulté pour un nom spécifique, ** les chevalier* ou ** ses chevalier*, qui l'a mené à une erreur d'accord à trois reprises. Le scripteur L4-009 a produit au total 13 formes nominales au contexte pluriel, et il a bien accordé les autres noms après les déterminants *les* ou *ses*, tels que *les dames*, *ses armes*. Ainsi, les formes erronées relèvent probablement d'un problème de vocabulaire. Le mot *chevalier*, nom que le scripteur n'avait pas sans doute connu avant la tâche d'écriture, brouillait la mise en œuvre de l'accord du nombre.

Tableau 30. Erreurs relevant de l'accord du nombre nominal commises par les apprenants de L4 et leur contexte

Scripteur	Contexte gauche	Mot non-accordé	Contexte droite
L4-004	une troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L4-009	une troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L4-025	une troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L4-018	le groupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	du Roi Arthur
L4-018	autour du troupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L4-028	{une}_ {un} groupe de	{chevalier}_ {chevaliers}	
L4-006	beaucoup de	{difficulté}_ {difficultés}	
L4-005	trois	{recommandation}_ {recommandations}	

L4-009	trois	{recommandation}_ {recommandations}	
L4-018	ses deux	{frère}_ {frères}	
L4-019	ses deux	{frère}_ {frères}	
L4-003	les conseil des	{prud_QUOTE_homme}_ {prud_QUOTE_hommes}	
L4-024	les conseil des	{prud_QUOTE_homme}_ {prud_QUOTE_hommes}	
L4-012	les	{chevalier}_ {chevaliers}	
L4-016	les histoires des	{chevalier}_ {chevaliers}	
L4-019	les	{chevalier}_ {chevaliers}	
L4-019	ses	{chevalier}_ {chevaliers}	
L4-019	ses	{chevalier}_ {chevaliers}	
L4-004	{Tous}_ {Toutes} les	{chose}_ {choses}	+R[avaient]+R+//étaient //+R {nouveux}_ {nouvelles} pour lui
L4-004	ses	{mot}_ {mots}	
L4-005	les	{conseil}_ {conseils}	des prud'hommes
L4-009	les	{montation}_ {montagnes},	
L4-018	à cause des	{combat}_ {combats}	
L4-023	les	{épée}_ {épées}	

Comme nous l'avons indiqué plus haut, chez les étudiants chinois de notre corpus, l'accord nominal en nombre est déjà très prononcé dès le stade initial. Selon nous, plusieurs faits peuvent expliquer cette acquisition précoce.

Tout d'abord, il faut prendre en compte la structure du groupe nominal observé dans les textes produits par les apprenants chinois. Le tableau ci-dessous nous montre les pourcentages de réussite de l'accord nominal du nombre selon les différents

contextes. Pour tous les niveaux, le taux de réussite est assez élevé avec la présence du déterminant au pluriel. Néanmoins, se situant après l’adjectif numéral ou le déterminant composé tel que *une troupe de*, le nom n’est pas aussi bien accordé en nombre qu’après le déterminant au pluriel.

Tableau 31. Taux de réussite de l’accord nominal du nombre selon les différents contextes

Stade	Déterminant + nom		Numéral + nom		Déterminant composé + nom (ex : <i>une troupe de</i>)	
L2	173/191	90%	43/48	89%	28/32	87%
L3	135/141	96%	25/30	83%	16/24	67%
L4	192/205	94%	42/46	91%	10/17	59%
Total	500/537	93%	110/124	89%	54/73	74%

Notons que la structure dominante choisie par les apprenants est sous la forme de « déterminant au pluriel + nom au pluriel ». Selon les différents niveaux d’études, les groupes nominaux ainsi construits occupent respectivement 70% (191 occurrences sur 271), 72% (141 occurrences sur 195) et 76% (205 occurrences sur 268) sur toutes les formes nominales au contexte pluriel. Tous les deux éléments dans cette structure exigent le marquage morphologique du nombre, mais contrairement au marquage du nom, celui du déterminant introduit une modification de l’image phonologique. De plus, les déterminants au pluriel sont très fréquents dans l’input des apprenants de français. Ainsi, il est pertinent de penser que, lors de la mise en œuvre de l’accord du nombre, l’essentiel de l’attention de l’apprenant est capté par celle du nom. Ce fait pourrait probablement faciliter l’accord morphologique du nom et expliquer le taux de réussite assez élevé dès le stade initial. Et si l’apprenant commence à produire des groupes nominaux plus complexes, il serait confronté à plus de difficultés à gérer l’application de l’accord nominal du nombre.

Bien que l’emploi des adjectifs soit relativement restreint dans ce corpus, il est toujours intéressant d’examiner l’application de l’accord du nombre dans les groupes

nominaux qui contiennent un ou plusieurs adjectifs. Le tableau 32 nous indique les pourcentages corrects élevés des noms accordés au pluriel dans des groupes nominaux complexes. Signalons que pour tous les niveaux, le pourcentage de réussite est plus élevé dans un groupe nominal complexe que dans un groupe nominal simple. Cependant, dans certains groupes nominaux, la marque du nombre nominal était bien mise en place, alors que l'adjectif n'était pas accordé en terme du nombre. Ces observations illustrent bien que dans un groupe nominal, le morphème *-s* est marqué pour le nom « malgré la présence d'un adjectif » (antéposé ou postposé) et « indépendamment de la présence ou l'absence du *-s* sur cet adjectif » (Ågren, 2005 : 75).

Tableau 32. Accord nominal du nombre dans un groupe nominal contenant un ou plusieurs adjectifs

Stade	Déterminant + nom (sans adjectif)		Adjectif + nom			
			Adjectif antéposé		Adjectif postposé	
L2	145/161	90%	9/10	90%	19/20	95%
L3	120/126	95%	4/4	100%	11/11	100%
L4	170/183	93%	9/9	100%	13/13	100%
Total	435/470	92%	22/23	96%	43/44	98%

Un autre élément qui pourrait faciliter la mise en place de l'accord nominal du nom, c'est le facteur sémantique. Contrairement aux adjectifs ou aux verbes, les noms connaissent un grand avantage sémantique en ce qui concerne l'accord en nombre. Comme nous l'avons indiqué antérieurement, les marques du nombre changent le contenu conceptuel des noms. Il n'en est pas de même avec les autres composants du groupe nominal ou verbal. Les études sur l'acquisition de l'accord du nombre en français L2 nous montrent que cette particularité du nom est cruciale pour l'acquisition et que « les marques redondantes sont plus vulnérables que les marques porteuses d'un contenu conceptuel » (Ågren, 2005 : 75). Nous reviendrons à ce facteur sémantique dans les analyses de l'accord adjectival et verbal du nombre.

Pour expliquer l'accord précoce observé chez les apprenants chinois, il nous semble indispensable de prendre en compte leurs connaissances linguistiques préalables. Comme nous l'avons indiqué auparavant, la langue chinoise ne connaît pas la variation morphologique. Par contre, l'anglais, qui est la première langue étrangère des apprenants chinois de notre corpus, marque le nombre nominal aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, avec le même morphème qu'en français : le *-s*. Ainsi, pour les apprenants, l'accord nominal du nombre ne relève pas d'une connaissance complètement nouvelle, et il est pertinent de rendre compte d'un transfert éventuel de cette connaissance de l'anglais vers le français.

Le dernier élément que nous aimerons signaler pour comprendre l'acquisition précoce de l'accord nominal du nombre concerne l'enseignement reçu par les apprenants. Notons que les apprenants chinois reçoivent au cours de français les explications grammaticales spécifiquement dédiées à cet apprentissage. Autrement dit, les marques morphologiques du nombre et leur fonctionnement font l'objet d'un enseignement explicite. Cet enseignement fait appel à une analyse métalinguistique permettant aux apprenants de signaler les marques morphologiques du nombre, leurs co-occurrences, ainsi que leurs associations avec les catégories syntaxiques. A part l'enseignement de règles explicites, les apprenants passent beaucoup de temps à réaliser les exercices, au cours desquels ils ont à catégoriser correctement les items et choisir les flexions congruentes selon le contexte morphosyntaxique. De plus, au moment d'apprendre à écrire en français, à l'âge de 18 ans, les apprenants chinois, disposent d'une capacité cognitive plus élevée que les enfants français. L'enseignement explicite et la capacité cognitive plus élevée facilitent tous les deux une acquisition précoce de la morphologie écrite du nombre.

4.2.2.5. La morphologie écrite du nombre adjectival

Nous présenterons dans cette partie la performance de l'accord adjectival du nombre des apprenants de notre corpus. Selon le tableau suivant, nous pouvons constater que, malgré le nombre important de formes adjectivales, les apprenants n'ont pas produit

beaucoup d'adjectifs dans un contexte au pluriel en écrivant leur texte. Cependant, il est toujours possible de repérer certaines tendances dans ce domaine liées à leur traitement de la morphologie écrite du nombre adjectival. Nous analyserons les adjectifs au contexte pluriel en les groupant en trois catégories différentes selon leur placement par rapport au nom à qualifier : adjectif antéposé, postposé et position prédicative.

Tableau 33. Nombre des adjectifs produits selon les différents niveaux

Stade	Adj. produits au total	Adj. produits dans le contexte pluriel
Licence 2 (n=40)	615	38
Licence 3 (n=23)	375	25
Licence 4 (n=28)	472	30

4.2.2.5.1. Résultats

Comme ce que nous avons observé pour l'accord nominal du nombre, la morphologie écrite du nombre adjectival est également très prononcée dès le stade initial, où le pourcentage de réussite est déjà 86%. Nous constatons que cet accord en nombre est relativement bien maîtrisé par les apprenants de trois niveaux : les pourcentages corrects pour L3 et L4 sont respectivement 96% et 90%. Néanmoins, son développement de la L2 à la L4 n'est pas très marqué, comme ce qui est montré dans le tableau ci-dessous. Comme généralement chaque apprenant n'ont produit qu'une ou deux formes adjectivales au contexte pluriel⁴⁵, la variation individuelle ne sera plus discutée dans cette partie.

Contrairement à l'observation tirée de notre corpus, Ågren (2005) a constaté un

⁴⁵ Pour tous les niveaux acquisitionnels, il existe les apprenants qui n'ont produit aucun adjectif au contexte pluriel. Et le nombre maximal des formes adjectivales produites par personne est trois.

vaste développement dans ce domaine chez les apprenants suédois de français. Au stade initial, il est très rare que les apprenants fassent l'accord du nombre entre le nom et l'adjectif, et le pourcentage de réussite est moins de 20%. Mais au stade avancé, les apprenants semblent bien maîtriser cet accord en nombre, et le pourcentage correct est de presque 80%. Notons que même au niveau avancé, le pourcentage de réussite est encore loin de celui du groupe contrôle, qui est 91%. L'étude d'Ågren met aussi en évidence le fait que l'accord adjectival se fait plus tardivement que l'accord nominal.

4.2.2.5.2. Le placement de l'adjectif par rapport au nom à qualifier

Après une analyse quantitative générale, nous examinerons dans cette partie la relation entre le placement de l'adjectif par rapport au nom à qualifier et la réalisation de l'accord de cet adjectif en nombre. Fayol (2003) relève dans son étude l'importance du placement de l'adjectif pour son accord. L'adjectif se trouvant à la position prénominale devrait être le plus favorable pour l'accord en nombre, étant donné « le rôle du déterminant pour l'accord en nombre de la phrase » ainsi que « l'impact de la distance des constituants par rapport au déterminant » (Ågren, 2005).

Pienemann (1998), quant à lui, nous renseigne sur le rôle de la distance syntaxique sur l'accord. Selon sa théorie, l'accord des éléments qui se trouvent à l'intérieur d'un même syntagme serait plus facile à assurer que l'accord entre deux syntagmes différents, où il faut traverser une frontière syntaxique. Plus précisément, cette théorie parle en faveur des deux placements pré-nominal et post-nominale de l'adjectif pour l'accord, puisqu'ils se situent à l'intérieur du syntagme nominal et ainsi proche de l'élément qui impose l'accord. En revanche, le placement prédicatif de l'adjectif est moins favorable pour un accord en prenant en compte la distance syntaxique à traverser entre deux syntagmes différents. Cette théorie est confirmée par Bartning (2000) dans son travail sur l'acquisition de l'accord en genre, en indiquant que l'adjectif se situant à la position prédicative s'accorde moins bien que ceux aux positions pré ou post-nominales. Néanmoins, la différence entre les deux positions pré et post-nominale, qui se situent au même niveau hiérarchique, n'est pas évoquée dans ces études.

Les données de notre corpus dans ce domaine parlent également en faveur du

placement antéposé de l'adjectif pour l'accord en nombre. En se trouvant juste après le déterminant, où le nombre est audible, les adjectifs antéposés ont été mieux accordés que les adjectifs postposés pour tous les stades acquisitionnels. Cependant, il faut tenir compte du fait que les occurrences des adjectifs du pluriel ne sont pas nombreuses dans notre corpus, ce qui rend les données incertaines. Quant aux adjectifs prädicatifs, leur emploi semble particulièrement stable pour tous les trois niveaux. Nous n'avons trouvé qu'une seule forme erronée dans les textes de L2 et de L4. Ainsi, il est imprudent de dire que la position prädicative est difficilement maîtrisable pour les apprenants de notre corpus. En ce qui concerne la performance des apprenants de L3, toutes les occurrences produites à la position prädicative concernent un même adjectif *assis*, dont la forme ne modifie pas le contexte du pluriel. De ce fait, il nous semble pertinent d'exclure pour l'instant les adjectifs prädicatifs dans notre discussion.

Tableau 34. Taux de réussite de l'accord adjectival du nombre selon les différents contextes

Stade	Adj. postposé		Adj. antéposé		Adj. prädicative		Total
L2	16/20	80%	9/10	90%	7/8	87%	84%
L3	12/13	92%	4/4	100%	8/8	100%	96%
L4	12/14	86%	9/9	100%	6/7	86%	90%
Total	40/47	85%	22/23	96%	21/23	91%	89%

A partir de l'observation des données de notre corpus, nous constatons que les adjectifs au placement antéposé ont été mieux accordés que les adjectifs postposés. Il semble que la position à proximité du déterminant, où le nombre est audible favorise l'accord silencieux en nombre de l'adjectif. Néanmoins, il faut tout d'abord indiquer que les données de notre corpus ne sont pas statistiquement significatives pour montrer l'importance du placement de l'adjectif. De plus, il existe deux autres éléments qui pourraient expliquer l'avantage du placement pré-nominal de l'adjectif pour l'accord du nombre.

Premièrement, il ne s'agit pas des mêmes types d'adjectifs qui sont employés dans

les deux positions épithètes. En position antéposée dominant les adjectifs courts et fréquents, tels que *bon(bonne)*, *autre*, tandis qu'en position postposée, on trouve notamment les adjectifs comme intéressant, clair, inconnu, etc., qui sont moins fréquents que ceux en antéposition. Selon Ågren (2005), ce fait pourrait jouer un rôle pour l'accord adjectival en nombre, car il est possible que les adjectifs extrêmement fréquents en position antéposée « bénéficient d'un caractère presque figé ». A la lumière de cette hypothèse, la chercheuse a également noté que les scripteurs français dans le groupe contrôle employaient beaucoup plus d'adjectifs antéposés que les adjectifs postposés, et que c'était l'inverse pour les apprenants suédois de français de son corpus. Cependant, cette hypothèse demande encore les vérifications et approfondissements dans de futures recherches.

Le deuxième élément que nous voudrions signaler ici concerne l'influence possible mais négative de la langue maternelle, le chinois et de la première langue étrangère, l'anglais. Comme nous l'avons indiqué plus haut, en chinois, l'adjectif ne modifie pas la forme selon les contextes différents et comme l'épithète, il se situe toujours avant le nom. Et dans ce domaine, l'anglais connaît la même situation. De ce fait, la position post-nominale de l'adjectif correspond à une position marquée, qui est ainsi plus coûteux en attention lors de la production réelle. En ce qui concerne l'accord adjectival en nombre, il est pertinent de penser que pour un apprenant chinois de français, l'essentiel de son attention est probablement capté par le placement de l'adjectif en postposition, et qu'il ne dispose pas de capacité attentionnelle suffisante pour mettre en œuvre l'accord en nombre.

4.2.2.6. La morphologie écrite du nombre verbal

Nous consacrons cette partie à analyser le traitement de l'accord du nombre dans le syntagme verbal. Notons que cette analyse ne rendra compte que des formes verbales de la 3^{ème} personne du pluriel. Comme l'indique Dubois (1967 : 35), « ...l'étude de l'opposition de marque est limitée à ce que l'on appelle la 3^e personne ; on ne doit pas en effet considérer nous et vous comme les pluriels de *je* et de *tu*, mais comme d'autres

personnes ». Dans le syntagme verbal, le morphème silencieux –nt sert à marquer le nombre des verbes du premier groupe (ceux qui se terminent en –er), ainsi que d’une grande partie des verbes irréguliers, accompagnés d’un changement de radical (Ågrent, 2005). Pour les verbes *avoir, être, faire, aller*, les formes de 3PP au temps présent ont un statut assez particulier, puisque, d’un côté, leur fréquence d’occurrence est très élevée, et l’autre côté, leur marque du nombre n’est plus silencieuse.

4.2.2.6.1. Résultats

Le tableau ci-dessous illustre les performances des étudiants chinois de trois niveaux différents. Comme ce qui se passe pour l’accord nominal et adjectival, le développement acquisitionnel en ce qui concerne l’accord verbal n’est pas très prononcé du niveau initial au niveau avancé. Nous constatons que l’accord du nombre est déjà bien maîtrisé par les étudiants de L2, dont le pourcentage correct est 90%. Notons que pour les étudiants de ce niveau, l’accord du nombre est exprimé aussi bien au temps du présent qu’aux temps du passé (passé composé, imparfait). Néanmoins, le pourcentage de réussite baisse jusqu’à 76% pour les étudiants de L3, et remonte finalement à 83% pour ceux de L4. Il faut indiquer qu’à partir de L3, le temps du passé simple est ajouté au texte de source, qui pourrait probablement s’expliquer cette baisse de performance.

Tableau 35. Performance de l’accord du nombre dans le syntagme verbal

(Légende : **Omission**, la forme verbale de la 3^{ème} personne du singulier est mise au contexte du pluriel ; **radical incorrect**, verbe accordé en –nt mais avec un radical incorrect ; **sur-généralisation**, le morphème marquant le nombre est employé dans un contexte inapproprié ; **forme hybride**, deux types d’erreurs sont cumulés sous une même forme verbale)

	Contexte pluriel	Formes erronées	Taux de réussite	Omission	Radical incorrect	Sur-généralisation	Forme hybride
L2	59	6	90%	4	1	0	1
L3	46	11	76%	7	2	1	1

L4	58	10	83%	10	0	0	0
----	----	----	-----	----	---	---	---

Quant aux types d'erreurs commises par les étudiants, nous classons quatre types principaux. Tout d'abord, il s'agit de l'omission du morphème qui sert à marquer le pluriel. Autrement dit, les étudiants produisent la forme verbale de la 3PS alors que le contexte demande la forme du pluriel. Le deuxième type d'erreurs concerne un mauvais choix du radical verbal. Ici, il s'agit notamment des verbes irréguliers. Les formes erronées produites par les étudiants sont bien accordées en nombre avec le morphème –nt, cependant le choix du radical verbal n'est pas correct. Par exemple, *les autres chevaliers *riraient quand le roi restait muet*. Le troisième type d'erreurs relève d'une sur-généralisation. Les étudiants choisissent un morphème inapproprié pour exprimer le nombre verbal. Par exemple, *elle parla si fort que tous *rires*. Finalement, la forme hybride cumule deux types d'erreur différents. Par exemple, *ils ne *serrent guère adroit*.

Nous constatons que pour les scripteurs de L2, la plupart des erreurs portent sur l'omission de la marque indiquant le pluriel : 4 formes erronées sur 6 (67%). Quant aux deux erreurs qui restent, l'une concerne le mauvais choix du radical verbal : *ces couples ne *riraient pour ses paroles naïf*, où le scripteur a choisi le radical *rir-* pour le temps imparfait ; l'autre erreur relève d'une forme hybride : *ils ne *serrent guère adroit*, où le scripteur a choisi un mauvais radical verbal *serr-* et un morphème inapproprié *–ent* pour marquer le pluriel. Pour les scripteurs de L3, 7 formes erronées sur 11 commises par eux concernent l'omission de la marque du pluriel. Deux erreurs portent sur le mauvais choix du radical : *les autres chevaliers *riraient quand le roi restait muet* ; *tous les chevaliers se *mitent à rire*. Bien que les deux formes verbales soient bien accordées en nombre, les deux scripteurs ont omis de choisir le radical congruent pour les verbes irréguliers *rire* et *mettre*. La seule erreur relevant de la sur-généralisation est trouvée dans la production de ce niveau : *les autres chevaliers *riraient quand le roi restait muet*. Au lieu d'utiliser le morphème *–ent* pour indiquer le pluriel du verbe *rire* au passé simple, le scripteur a choisi le morphème *-s* qui est employé généralement pour marquer le nombre nominal ou adjectival. L'erreur qui reste concerne une forme

hybride : *les résultats *surprise le roi*. Au lieu d'employer le verbe *surprendre*, le scripteur a choisi la forme nominale *surprise*, qui est notamment beaucoup plus fréquente que la forme verbale. De plus, le scripteur a omis de respecter l'accord en nombre imposé par le sujet *les résultats*. En ce qui concerne la performance des scripteurs de L3, ils ont commis 10 erreurs au total, et toutes les erreurs concernent l'omission de la marque du pluriel.

Comme il s'agit de l'emploi des temps assez variés dans les textes produits par les étudiants chinois, nous présenterons par la suite le traitement de l'accord du nombre en fonction des temps différents. Au niveau de L2, le pourcentage correct est de plus de 90% pour tous les trois temps principaux, comme ce qui est montré dans le tableau suivant. Néanmoins, en L3, avec l'ajout du temps passé simple, la baisse du pourcentage de réussite concerne tous les temps employés par les scripteurs. Quant à la performance de L4, le pourcentage de réussite pour le temps du présent, du passé composé, et de l'imparfait remonte jusqu'à presque 90%, tandis que le pourcentage correct pour le temps du passé simple n'est que 20%. Il semble pertinent de penser que les formes verbales du passé simple posent un vrai problème aux étudiants chinois.

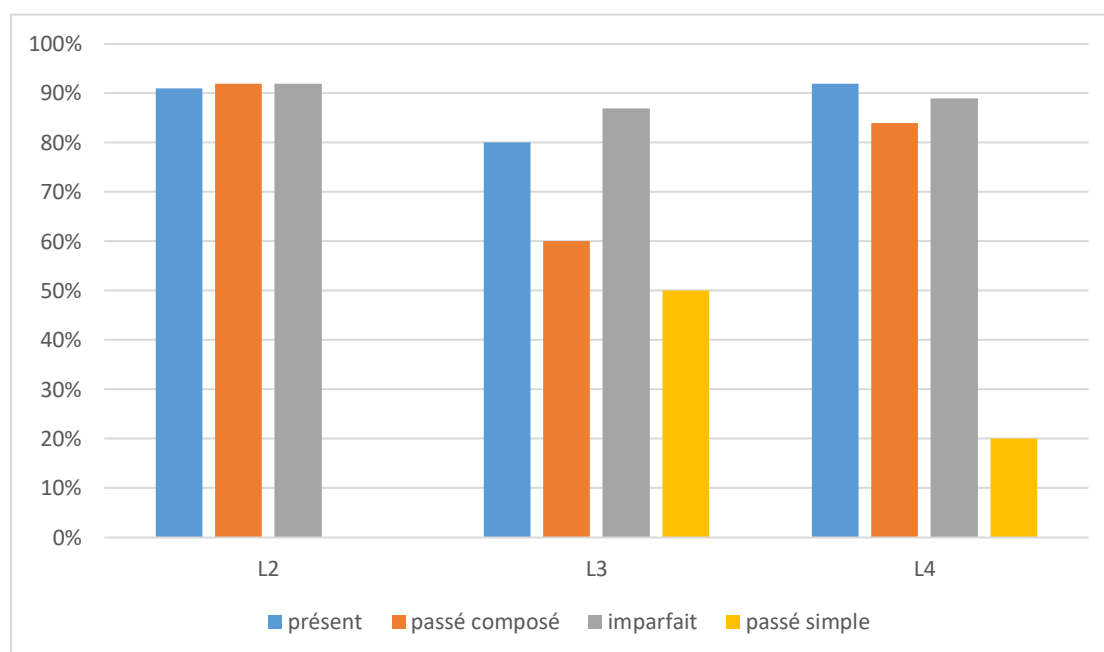


Fig. 16 : Pourcentage de réussite en fonction des temps différents

Pour conclure, les résultats montrés au-dessus nous permet de constater que l'accord verbal en nombre est acquis et maîtrisé assez précocement par les étudiants chinois de notre corpus. Cependant, son développement reste plutôt faible de la L2 à la L4. Une baisse de performance est même observée en L3 avec l'ajout des formes verbales du passé simple, difficulté particulière à laquelle les étudiants ont été confrontée lors de la production écrite. En ce qui concerne le développement de l'accord verbal en nombre, ce que nous avons observé chez les apprenants chinois est différent de la performance des apprenants français, qui est caractérisée par un développement graduel. Plus précisément, chez les enfants francophones, l'accord verbal en nombre apparaissent plus tardivement que l'accord nominal. Comme Fayol (2003) l'indique, d'une manière générale, l'enfant du CP ne marque pas le pluriel ni pour le nom ni pour les verbes, en employant les mots sous leur forme neutre. A partir du CE1, l'enfant commence à utiliser le morphème *-s* pour le nom, et le surgénéraliser au verbe. Finalement, l'enfant sait employer la flexion *-nt* pour le verbe. Le caractère graduel et tardif de l'accord verbal en nombre est également remarqué par Ågren (2005), lorsqu'elle analyse le traitement de l'accord verbal mené par les apprenants suédois de français.

Dans ce domaine, une autre caractéristique qui distingue les apprenants chinois des apprenants francophones concerne les erreurs de substitution. Lors de l'acquisition de l'accord verbal en nombre, les apprenants français sont confrontés souvent à cette difficulté issue de la compétition entre les flexions *-s* et *-nt*. Pour les enfants français, les erreurs de substitution apparaissent tout d'abord puisqu'ils utilisent la flexion *-s* à la fois pour les noms et pour les verbes. Après, ils utilisent *-nt* pour les verbes mais ils « tendent à en surgénéraliser l'emploi à quelques noms, notamment lorsque ces noms ont un homophone verbal » (Fayol, 2003 ; Largy, Fayol & Lemaire, 1996). Ainsi de nouvelles erreurs de substitution apparaissent et on peut trouver également ce type d'erreur chez les adultes (Fayol, Largy & Lemaire, 1994 ; Largy, Fayol & Lemaire, 1996). Lors de la production écrite, comme Fayol (2003) l'indique, il semble que « le pluriel notionnel active des flexions concurrentes *-s* et *-nt*, induisant des interférences ». Et le scripteur fait son choix entre les deux marques en fonction de plusieurs facteurs.

Tout d'abord, il s'agit de l'ambiguïté lexicale. Plus précisément, les noms ayant un homophone verbal (ou l'inverse) sont plus sensibles aux effets d'interférence que les autres. Le deuxième élément qui pourrait jouer un rôle concerne les fréquences relatives des items. Fayol (2003) nous signale que « les mots homophones sont plus souvent infléchis avec la marque du plus fréquent d'entre eux, nom ou verbe ». Cependant, ce type d'erreur est rarement trouvé dans la production des apprenants chinois. Dans notre corpus, nous ne trouvons qu'une seule forme relevant de la sur-généralisation du morphème *-s* : *Elle parla si fort que tous *rires*, où le scripteur a utilisé le morphème *-s* pour marquer le pluriel du verbe *rire*. Une autre forme erronée issue de la sur-généralisation montre la compétition entre les flexions *-ent* et *-ont* : *ils ne *serrent guère adroit*, où le scripteur a choisi un morphème inapproprié *-ent* pour marquer le pluriel du verbe être au futur simple.

A part l'apparition précoce de l'accord verbal en nombre, la performance des apprenants chinois présente également certaines caractéristiques particulières en comparant avec celle des autres apprenants du français L2. Ågren (2005) analyse le traitement de l'accord verbal mené par les apprenants suédois de français en fonction des trois types différents des verbes.

Tout d'abord, il s'agit des verbes réguliers, en se terminant en *-er*. Pour les verbes de cette catégorie, la chercheuse remarque que, à part la forme verbale à la 3PS, les apprenants produisent également l'infinitif et la forme du participe passé à la place d'un verbe conjugué à la 3PP. Ce type d'erreur présente 37% au stade initial et persiste encore au stade avancé. Néanmoins, nous n'avons pas trouvé les formes erronées de ce type de notre corpus.

Le deuxième type de verbe traité dans l'étude de Ågren (2005) concerne les verbes irréguliers qui marquent le nombre non seulement par l'ajout de la flexion *-nt* mais aussi par le changement de radical, comme *il doit – il doivent*. Ågren nous signale que, dans les textes des apprenants suédois, les verbes de ce type apparaissent parfois sous une forme non finie, accordée avec le morphème *-nt* mais sans changement de radical. Chez les apprenants suédois, les erreurs de ce type sont assez fréquentes, notamment

pour les débutants (55% au stade 2 ; 38% au stade 3 et 17% au stade 4⁴⁶). Il semble que les apprenants ajoutent le morphème –ent à une racine erronée construite soit sur la forme de la 3PS (*ils *faitent*), soit sur la forme de l’infinitif (*ils *rarent*). Selon la chercheuse, ce type d’erreur est issue de la fréquence moins importante des verbes irréguliers avec un changement de radical. En revanche, pour les francophones, il est probable que les formes verbales irrégulières à la 3PP sont gardées individuellement dans leur mémoire. Avec l’aide de l’oral, les erreurs sous la forme infinie ne sont pas trouvées chez les francophones. De plus, l’indice venant de l’oral (*il doit/ils doivent*) aide aux scripteurs francophones à mieux maîtriser l’accord en nombre silencieux pour ce groupe de verbes. Quant aux apprenants chinois, la tendance de produire une forme infinie est également trouvée dans notre corpus. Nous avons trouvé au total 4 formes erronées à la L2 et L3. Mais en termes de proportion, ce type d’erreur est beaucoup moins important dans notre corpus.

La dernière catégorie verbale concerne les verbes irréguliers fréquent *sont, ont, vont et font*, pour lesquels l’opposition entre singulier et pluriel est audible. Selon la recherche de Ågren (2005), les verbes *sont/ont/vont/font* sont très fréquents, voire dominants dans les textes écrits par les apprenants suédois. De plus, ce groupe de verbes est employé plus tôt que les verbes réguliers et de façon plus correcte. Notons également qu’un autre genre de suremploi est signalé par la chercheuse, qui pourrait être issu du modèle de ces verbes irréguliers mais extrêmement fréquents, tel qu’*ils *prendons*. Les formes verbales *sont/ont/vont/font* sont également très fréquents dans notre corpus. Elles sont employées soit comme verbe au temps présent, soit comme auxiliaire du temps composé. Mais pour ce groupe de verbes, toutes les erreurs relèvent de l’omission de la marque du pluriel.

⁴⁶ Comme les verbes irréguliers avec un changement de radical n’apparaissent que comme cas isolés au stade 1, aucune forme infinie n’est trouvée dans ce niveau.

4.2.2.6.2. Discussion

L'analyse comparative là-dessus met en évidence le fait que, chez les apprenants chinois, l'accord verbal en nombre est employé très tôt et de façon assez correcte dès le niveau initial. Cependant, le profil développemental n'est pas très prononcé du stade initial au stade avancé. En observant les germanophones du français L2 au milieu scolaire, Granget (2005) note également l'apparition très tôt de l'usage abondant des marques de l'accord pluriel de ces apprenants. Selon elle, plusieurs facteurs parlent en faveur de cet accord précoce. Premièrement, ce phénomène est sans doute issu de « l'environnement de l'apprentissage et la focalisation massive sur la morphologie verbale écrite en salle de classe » (Ågren, 2005). Deuxièmement, elle discute le rôle possible de la langue maternelle des apprenants, c'est-à-dire l'allemand, qui fait, morphologiquement, la distinction entre la 3PS et la 3PP pour le verbe.

En ce qui concerne les apprenants chinois de notre corpus, si l'on prend en compte le rôle de l'enseignement pour eux et le rôle de l'écrit dans l'enseignement, il n'est pas étonnant de constater l'usage précoce de l'accord verbal en nombre. Plus précisément, les flexions verbales et leur fonctionnement font l'objet d'un enseignement explicite. Dès le premier cours les conjugaisons verbales sont introduites sous la forme de tableau, comme l'illustre le tableau ci-dessous. Les verbes sont classés aux trois groupes. Par exemple, pour les verbes du 1^{er} groupe, la règle de conjugaison est formulée ainsi : Ajouter au radical les terminaisons *-e, -es, -e, -ons, -ez et -ent*. Et le radical est la partie qui reste lorsqu'on enlève *-er*. Par la suite de leur apprentissage, les tableaux de ce genre, notamment pour les verbes du 3^{ème} groupe, sont presque omniprésents et les apprenants ont à passer beaucoup de temps à les mémoriser et à réaliser de nombreux exercices là-dessus. Pour les apprenants français, le morphème *-s* sert à marquer le pluriel du nom et de l'adjectif, et le morphème *-nt* pour le pluriel du verbe. Cependant, pour les apprenants chinois de notre corpus, une telle formulation de la règle est rarement mentionnée, et la forme verbale de la 3PP est toujours introduite sous la forme de tableau des conjugaisons. De ce fait, il n'est pas surprenant de constater que les erreurs de substitution (usage du morphème *-s* pour marquer la 3PP du verbe) sont très

rare chez les apprenants chinois, car il semble que, chez eux, le lien analogique entre le pluriel du nom et celui du verbe n'est pas établi.

Être	
Je suis	Nous sommes
Tu es	Vous êtes
Il/elle est	Ils/elles sont

Un autre facteur qui pourrait faciliter l'usage de l'accord verbal du nombre concerne les conditions d'acquisition des apprenants allophones. Les enfants français apprennent à écrire en partant « d'un input oral massif et d'un système linguistique oral bien en place » (Ågren, 2005). Néanmoins, les apprenants chinois, comme nous l'avons indiqué plus haut, apprennent à parler et à écrire simultanément. De ce fait, ils sont moins affectés par le côté silencieux du français écrit que les enfants français et plus marqués par la représentation visuelle des verbes (Ågren, 2005).

Signalons également qu'avec l'ajout du temps de passé simple, une baisse de performance est observée à la L2. Et pour tous les niveaux acquisitionnels, la plupart des formes erronées concernent l'omission de la marque du pluriel. Selon nous, il semble que les apprenants disposent de la connaissance (accorder le verbe selon le nombre du sujet), mais qu'ils ne la mettent pas en œuvre. L'hypothèse la plus probable susceptible d'expliquer ce fait est que, lors de la production écrite, les apprenants ne disposent pas d'une capacité attentionnelle suffisante pour faire une analyse syntaxique permettant d'identifier le nombre du sujet. L'essentiel de leur attention est probablement capté par, d'une part, la détermination du contenu à produire et, d'autre part, la transcription graphique. Notons que la réalisation graphique est encore très coûteuse en attention chez les apprenants chinois, qui ont commis plus d'erreurs en produisant les formes verbales aux temps du passé simple et du passé composé, qu'en produisant celles du présent et de l'imparfait. Ainsi il est pertinent de penser qu'une analyse syntaxique suffisante qui sert à déterminer l'accord verbal en nombre ne serait pas bien faite si le scripteur est surchargé mentalement lors de la production écrite.

4.2.2.7. Conclusion : Acquisition de l'accord en nombre des trois catégories des mots

La figure 17 montre le profit développemental de l'accord en nombre des trois catégories des mots : nom, verbe et adjectif. Comme nous l'avons mentionné auparavant, pour tous les trois catégories, l'usage de l'accord en nombre apparaît dès le niveau initial, et le profit développemental reste assez faible de la L2 à la L4. Contrairement aux apprenants français ainsi qu'aux apprenants suédois de l'étude d'Ågren (2005), les apprenants chinois de notre corpus manifestent une tendance particulière en ce qui concerne l'acquisition de la morphologie écrite du nombre.

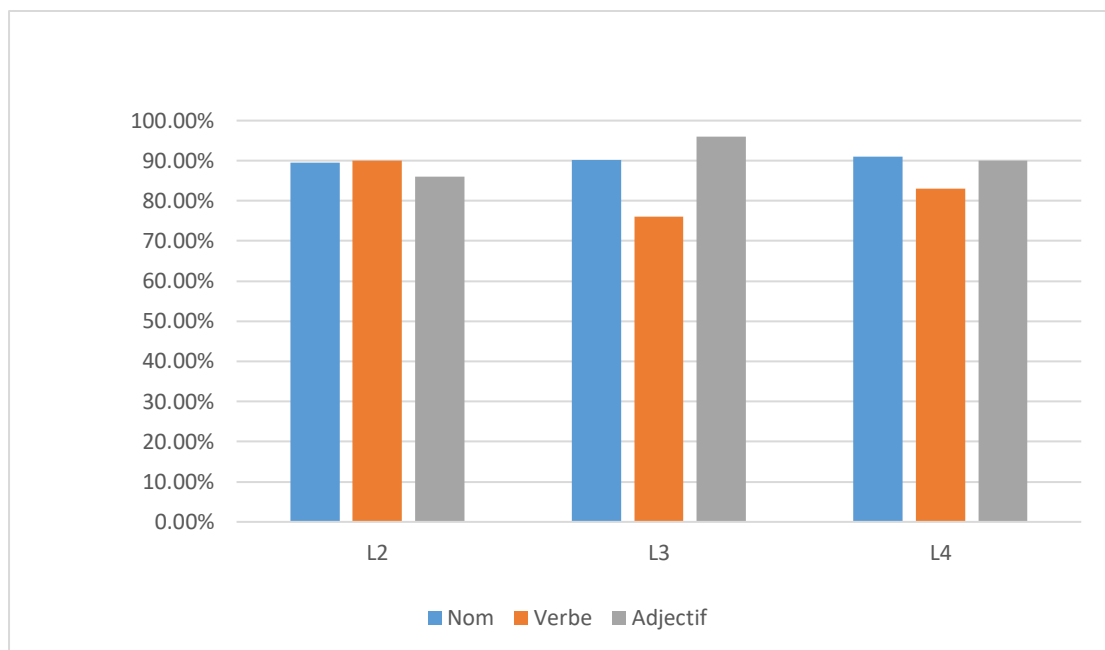


Fig. 17 : Pourcentage de réussite de l'accord du nombre

Il nous semble que le modèle de la représentation lexicale proposé par Jiang (2000) nous permet de voir d'une façon plus claire ce traitement de la morphologie écrite du nombre. Jiang envisage le traitement morphologique en langue maternelle dans un cadre de processus automatique. Avant la réalisation morphologique, les informations morphologiques sont déjà codées dans le message préverbal et la sélection de la flexion est sous le contrôle direct des éléments du message. De ce fait, même si les informations

morphologiques ne sont généralement pas considérées comme partie intégrale du lemme, les informations sémantiques contribuent elles aussi à la réalisation morphologique. Il s'agit donc d'un processus automatique de mise en correspondance entre le contenu du message à produire et les informations spécifiques concernant la morphologie associée à un item lexical.

Il est également proposé que le choix morphologique fait partie de l'encodage grammatical et que la flexion forme une partie intrinsèque du système syntaxique. En d'autres termes, lorsqu'une structure syntaxique est donnée, les informations morphologiques sont activées.

Notons également que les associations possibles entre un item lexical et les affixes relevant de sa morphologie flexionnelle sont présentées dans une même entrée (Levelt, 1989). Une fois cette entrée lexicale est ouverte, toutes ces formes lexicales deviennent automatiquement disponibles pour le scripteur.

Selon Jiang (2000), à partir de ces observations, nous pourrions envisager un processus en une seule étape de la production morphologique en langue maternelle. Si nous voulons produire le message *They left*, deux entrées lexicales sont ouvertes, une d'entre elles est celle de *leave*, avec toutes formes flexionnelles acceptables comme *leave, leaves, left, leaving*. Parmi toutes ces formes, *left* est la forme la plus intensément activée, et par la suite choisie puisqu'elle se conforme le mieux au message préverbal, l'action de quitter qui se produit dans le passé. Il s'agit d'un processus en une seule étape puisque la forme flexionnelle est choisie directement sans une médiation de la racine *leave* ou une analyse linguistique consciente.

Il n'est pas superflu d'indiquer qu'un tel processus automatique nécessite une forte intégration des informations morphologiques dans l'entrée lexicale. Autrement dit, les différentes flexions d'un item lexical doivent s'intégrer dans son entrée lexicale et ainsi deviennent automatiquement disponibles lors de la production. Ce processus automatique du traitement morphologique fait une partie importante de la compétence lexicale. Cependant, dans l'apprentissage de langue étrangère, au moins pour les scripteurs chinois dans notre corpus, qui apprennent la langue française en s'appuyant principalement sur l'enseignement en classe, les informations morphologiques ne sont

pas intégrées dans les entrées lexicales, dont nous avons parlé dans la partie précédente, mais sont apprises et stockées hors du système de l'entrée lexicale, en tant que les connaissances explicites. Cette différence concernant la représentation lexicale aurait des conséquences significatives sur le processus du traitement morphologique. Selon Jiang (2000), la sélection de la flexion pertinente devient ainsi un processus conscient et strictement séquentiel, en impliquant deux étapes nécessaires : sélection de la racine liée à l'item lexical à produire, et sélection de la flexion sur la base des connaissances morphologiques du scripteur.

Si nous reprenons l'exemple du mot *leave*, ses variations morphologiques comme *leave*, *leaves*, *left*, *leaving* seraient conservées respectivement dans une entrée séparée. Toutefois, il est concevable qu'il existe des liens entre ces entrées, qui auraient été établis pendant le processus d'acquisition de ces mots. Pour produire *They left*, l'entrée de l'item *leave* serait ouverte, cependant elle ne comporte que la racine, *leave*. La deuxième étape implique donc une sélection d'un affixe, pertinent du point de vue morphologique, selon les connaissances de l'apprenant.

Une telle production linguistique strictement séquentielle est susceptible d'être un processus conscient, qui nécessite des ressources mentales. Lorsque ce travail de sélection entre en conflit avec d'autres activités qui consomment aussi de l'énergie mentale, des erreurs morphologiques seraient produites.

Jiang ajoute également que l'enseignement de la langue étrangère se concentre particulièrement sur la racine lorsqu'un nouveau mot est introduit. Ce qui est représenté dans l'entrée lexicale, c'est donc souvent la racine, liée à des variations lexicales relevant de sa morphologie flexionnelle. Ces liens seraient probablement directionnels, de la racine à ses flexions, plutôt que l'inverse. Comme nous en avons déjà parlé, le choix de la forme pertinente du point de vue morphologique pourrait commencer par la sélection de la racine, et la flexion serait par la suite choisie selon les connaissances morphologiques du scripteur. Cela signifie que des erreurs morphologiques auraient plus de chances d'être produites lorsque le contexte linguistique demande une flexion. C'est exactement ce que nous avons observé dans la production des étudiants chinois : la plupart des erreurs, concernant la morphologie écrite du nombre, porte sur l'omission

de la flexion du pluriel. Ces formes erronées pourraient s'expliquer par le fait que les apprenants disposent de ressources mentales limitées pour que leurs connaissances morphologiques contribuent à la réalisation morphologique pertinente.

D'après nos observations, les performances des étudiants chinois pourraient s'expliquer, nous semble-t-il, par le fait qu'à la suite d'un enseignement explicite ainsi qu'une grande quantité d'exercices, les étudiants chinois sont, majoritairement, bien conscients de la morphologie écrite du nombre impliquée par la langue française et maîtrisent assez bien cette production linguistique strictement séquentielle. De ce fait, pour toutes les trois catégories, l'usage de l'accord en nombre apparaît dès le niveau initial. Néanmoins, une telle production strictement séquentielle demande toujours une analyse linguistique consciente. Et le coût de la réalisation morphologique est très élevé chez les scripteurs chinois, et entre en conflit avec d'autres activités qui mobilisent également de l'énergie mentale. Et le fait que le profit développemental reste assez faible de la L2 à la L4, en ce qui concerne l'usage de l'accord en nombre, nous renseigne sur les informations morphologiques stockées toujours au dehors de l'entrée lexicale pour ces trois groupes d'étudiants chinois.

Les bonnes connaissances des règles morphologiques des apprenants en langue étrangère sont aussi indiquées par Jiang (2000). Selon lui, les apprenants sont souvent conscients des erreurs qu'ils ont produites lors de la révision et sont capables d'énoncer les règles en ce qui concerne les flexions à produire. Jiang souligne que c'est un argument fort pour montrer la distinction entre les informations lexicales intégrées dans les entrées lexicales et celles qui existent hors de ce système. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les informations lexicales qui ne sont pas obtenues par l'extraction du contexte existent au dehors des entrées lexicales, et contribuent donc au processus conscient, au lieu de processus automatique.

4.2.3. L'accord du genre

Comrie (1999) constate que pour les langues, le genre est assigné en fonction de deux grands principes : les principes sémantiques et les principes formels. En anglais, par

exemple, des noms sont attribués à un genre selon leur sens, c'est-à-dire suivant un principe sémantique. Et les principes formels jouent un rôle beaucoup plus important dans les langues romanes, telles que l'espagnol, le français. Dans la plupart des noms français, le genre n'est pas sémantiquement motivé. Il relève au contraire de l'arbitraire du signe. Et en français, la combinaison des principes sémantique et formel rend le système d'attribution du genre opaque. Ainsi, il n'est pas surprenant que ce problème d'attribution du genre reste l'une des grandes difficultés qui gênent les apprenants de français.

A notre connaissance, alors même que de nombreuses recherches sur l'utilisation et l'acquisition de la morphologie du genre ont été effectuées en français L1 et en français L2, il existe peu de données en ce qui concerne les apprenants en français L2 et leur traitement de la morphologie du genre à l'écrit. Si les chercheurs essaient de déterminer à partir de quel âge les enfants français font systématiquement l'accord du genre à l'écrit et si le traitement de cet accord est régi par des contraintes linguistiques et cognitives, les questions similaires doivent être répondues pour la production écrite du français L2. Cette partie de notre travail a ainsi pour objectif de faire une analyse des données sur l'utilisation de la morphologie du genre afin d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

4.2.3.1. Le genre en français

Le genre du français trouve son fondement dans le nom. Le nom est toujours pourvu d'un genre inhérent, masculin ou féminin. Et cette caractéristique lui est « fixée d'avance par le code de la langue et répertoriée dans le dictionnaire » (Weinrich, 1989 : 36). Au niveau de l'énoncé, des éléments d'autres classes grammaticales, tels que le déterminant, l'adjectif, s'accordent au nom auquel ils se réfèrent. Ainsi se construit l'accord en genre.

Étant donné que les noms sont habituellement précédés de leur déterminant en français, c'est le déterminant qui donne lieu le mieux à une discrimination perceptive pour le genre du nom. Comme on peut le voir dans les tableaux 36 et 37, non seulement l'article

simple mais aussi l'article spécifique ont des formes dont le genre est marqué. Néanmoins, l'opposition du genre est neutralisée au pluriel dans presque toutes les formes du déterminant. Autrement dit, on ne trouve que la marque du genre dans les formes du singulier.

Tableau 36. Articles simples

	défini		indéfini		partitif	
	singulier	pluriel	singulier	pluriel	singulier	pluriel
masculin	le	les	un	des	du	des
féminin	la	les	une	des	de la	des

Tableau 37. Articles spécifiques

	singulier	pluriel
masculin	ce	ces
	son	ses
féminin	cette	ces
	sa	ses

A la différence des noms, le genre des adjectifs n'est pas préétabli par le code de la langue, mais à sélectionner en fonction du contexte. Plus précisément, l'adjectifs porte la même marque du genre que le nom avec lequel il entretient un rapport de détermination. Entre le nom et l'adjectif, il y a deux possibilités principales d'accord en genre, à savoir la qualification et la prédication. Alors que le déterminant précède toujours le nom à déterminer, l'adjectif qualificatif peut être placé avant (antéposition) ou après le nom (postposition)⁴⁷. Et le genre du nom détermine la marque du genre de l'adjectif. Une autre possibilité d'accord en genre entre le nom et l'adjectif est la prédication. Par l'intermédiaire du verbe prädicatif, on attribue à un sujet un adjectif

⁴⁷ Notons qu'un nombre relativement petit d'adjectifs peut être antéposé, mais les adjectifs les plus fréquemment utilisés sont parmi eux (Blanche-Benveniste, 1990 : 195).

comme prédicant. Ainsi, l'accord en genre de l'adjectif se fait avec le sujet⁴⁸.

Il n'est pas superflu de rappeler qu'à l'oral, la marque du genre n'est audible que pour un tiers des adjectifs français. Dans la graphie, cependant, l'opposition du genre est conservée pour la moitié des adjectifs (Riegel, Pella & Rioul, 1994 : 359). Riegel et *al.* distinguent dans la marque du genre trois catégories d'adjectifs :

- (i) Adjectifs dont le genre n'est pas marqué
- (ii) Adjectifs dont le genre n'est marqué que à la graphie
- (iii) Adjectifs dont le genre est marqué à l'oral et à la graphie

Selon Blanche-Benveniste (1990), la relation forme-fonction pour le genre des adjectifs est relativement transparente : la forme du masculin est, pour la plupart des adjectifs, plus court d'un phonème que la correspondante du féminin. De ce fait, il est « conseillé, dans l'apprentissage et la mémorisation des formes des adjectifs, de partir du féminin pour obtenir le masculin par troncation » (Weinrich, 1989 : 41).

4.2.3.2. Le traitement et l'acquisition de la morphologie du genre en français L1

Chez des enfants francophones, l'utilisation des marques du genre est relativement « précoce, automatique et irrépessible à l'oral » (Bourdin, Leuwers & Bourbon, 2011). Roulet (2007) a marqué l'utilisation de déterminants variables dont le genre est marqué dès l'âge de deux ans. Les études de Valois & *al.* (2009) et de Trudeau & *al.* (2008) révèlent l'émergence d'adjectifs variables au féminin entre les âges de deux et trois ans. Cependant, les recherches sur l'accord en genre de l'adjectif effectué dans la production écrite nous montrent que les élèves français commettent encore des erreurs d'accord en fin de secondaire (voir, par exemple, Bourdin & *al.*, 2004 ; Fayol, 2003 ; Mariol & *al.*,

⁴⁸ A l'aide du verbe *rendre*, les prédicants-adjectifs peuvent être imputés à l'objet. Par exemple : *Qui a rendu cette fleur si belle ?* (Weinrich, 1989 : 40).

2004). Et dans ces recherches, les erreurs les plus fréquentes concernent l'omission de la marque du genre *-e*. Totereau et *al.* (1997) indiquent que la morphologie écrite du genre est acquise en deuxième année primaire. En étudiant l'accord en genre de l'adjectif dans les tâches de complètement et de dictée, Fayol (2003) montre que les élèves, dès le CE1, sont en mesure de repérer la marque du genre dans une tâche de sélection, mais échouent à la mettre en œuvre dans une tâche de production. Ce tâtonnement des élèves est également observé par Bourdin et *al.* (2011). En proposant une tâche de production écrite de phrases aux enfants de l'école primaire, les chercheurs confirment que la morphologie écrite du genre est loin d'être totalement maîtrisée, même au CM2.

Dans cette recherche, Bourdin & *al.* (2011) ont également étudié l'impact des contraintes linguistiques et cognitives sur la mise en œuvre à l'écrit de l'accord en genre de l'adjectif.

En ce qui concerne les contraintes linguistiques, comme nous l'avons indiqué auparavant, pour de nombreux adjectifs français, la marque du genre est inaudible, ce qui rend plus difficile la réalisation écrite de cet accord. Les données de Bourdin et *al.* (2011) sont conformes à cette hypothèse, en montrant que les élèves obtiennent de meilleures performances avec les adjectifs dont la marque du féminin est audible.

Selon les chercheurs, l'utilisation de l'accord en genre de l'adjectif dépend également de contraintes cognitives. Les données montrent que les erreurs commises par les élèves relèvent essentiellement de l'omission de la marque du genre. Selon Fayol (2003), ce type d'erreur pourrait être interprété dans le cadre d'un apprentissage procédural (Anderson, 1983). Les élèves peuvent savoir que l'adjectif s'accorde en genre avec le nom à déterminer (savoirs déclaratifs), mais ils ne peuvent pas mettre en œuvre cet accord lorsqu'ils rencontrent un adjectif au féminin (savoir procéduraux) parce que les élèves de ce niveau ne disposent pas, lors d'une réalisation graphique, d'une capacité attentionnelle suffisante pour gérer l'application de l'accord du genre. En suivant cette conception, Fayol indique aussi que ces erreurs d'omission devraient disparaître chez les élèves avec l'automatisation de l'accord du genre. Cette hypothèse est confirmée par les données de Bourdin & *al.* (2011). Les chercheurs constatent une

diminution des erreurs d'omission, d'une part, chez les élèves plus âgés et d'autre part, dans les tâches de production moins coûteuses en ressources attentionnelles.

4.2.3.3. Le traitement et l'acquisition de la morphologie du genre en français L2

Bien que toutes les recherches mentionnées auparavant se rapportent uniquement à la production des apprenants français, elles nous offrent les domaines de recherche intéressants concernant la production des apprenants allophones.

L'utilisation et le développement de la morphologie écrite du genre seront examinés dans cette partie de notre travail. Comme notre corpus couvre trois groupes d'apprenants de niveaux linguistiques différents, nous concentrons nos analyses sur les variétés diachroniques et synchroniques produites par les apprenants sur la distribution et/ou l'accord du genre. Plus spécifiquement, nous aborderons les questions suivantes :

- Comment les apprenants chinois de trois niveaux différents marquent le genre pour les déterminants et les adjectifs en français écrit ?
- Quel domaine est le plus difficile, déterminants ou adjectifs ? Quelles contraintes linguistiques et/ou syntaxiques sont liées aux taux de réussite de l'accord du genre ?
- Quels sont les scénarios psycholinguistiques possibles pour interpréter les erreurs concernant la morphologie du genre ?

4.2.3.4. Résultats

Nous présenterons dans cette partie la performance des apprenants chinois de trois niveaux linguistiques différents. Leur réalisation morphologique du genre sera examinée en fonction de deux catégories grammaticales, à savoir le déterminant et l'adjectif.